

TABLEAU RECAPITULATIF DES GARANTIES PAR FORMULE

RISQUES COUVERTS	MONTANTS DES GARANTIES	S	M	XL
Incendie, risques annexes, Tempête, grêle et neige sur les toitures				
Bâtiments	Montant des dommages	■	■	■
Contenu	Capital indiqué aux Conditions Particulières	■	■	■
- dont biens à usage professionnel	- A concurrence de 4.000 €		■	■
Dommages électriques	A concurrence de 16 fois l'indice FFB		■	■
Dégâts des eaux et gel				
Bâtiments	Montant des dommages	■	■	■
Contenu	Capital indiqué aux Conditions Particulières	■	■	■
- dont biens à usage professionnel	- A concurrence de 4.000 €		■	■
Recherche de fuite	Montant en fois l'indice FFB	4	4	8
Gel des conduites	Montant en fois l'indice FFB	8	8	16
Vol et vandalisme				
Détériorations immobilières	Montant en fois l'indice FFB	1,6		
	Montant des dommages		■	■
Contenu	Capital indiqué aux Conditions Particulières	■	■	■
- dont mobilier en dépendances	10% du capital assuré en vol, maximum 5.000 € 15% du capital assuré en vol, maximum 10.000 €		■	■
- dont objets de valeur	- capital indiqué aux Conditions Particulières		20%	30%
- dont biens à usage professionnel	- A concurrence de 4.000 €		■	■
- dont biens à usage professionnel en dépendances	- A concurrence de 459 €		■	■
Frais de clôture provisoire	A concurrence de 459 €	■	■	■
Frais de reconstitution de papiers	A concurrence de 0,5 fois l'indice FFB	■	■	■
Frais de remplacement des clefs et serrures	A concurrence de 0,5 fois l'indice FFB			■
Vol ou perte des clefs	A concurrence de 765 € Néant			■
Vol sur la personne	A concurrence de 765 €			■
Dommages au contenu des congélateurs	A concurrence de 765 €		option	■
Bris de glaces				
Dommages aux parties vitrées	Montant des dommages	■	■	■
Frais de clôture provisoire	A concurrence de 459 €	■	■	■
Dommages aux sanitaires	A concurrence de 1,6 fois l'indice FFB			■
Voyage et villégiature				
Mobilier personnel	10% du capital mobilier, maximum 10 fois l'indice FFB		■	■
- dont objets de valeur	- Exclus			
Biens en extérieur	Montant indiqué aux Conditions Particulières		option	option
- dont dommages aux arbres et arbustes	- 3 fois l'indice FFB/arbre et un maximum de 15 x l'indice FFB/an		option	option
Catastrophes naturelles				
Bâtiments	Montant des dommages	■	■	■
Contenu	Capital indiqué aux Conditions Particulières	■	■	■
- dont biens à usage professionnel	- A concurrence de 4.000 €		■	■
Attentats	Voir la garantie de l'événement assuré généré par l'attentat	■	■	■
Catastrophes technologiques				
Bâtiments	Montant des dommages	■	■	■
Contenu	Capital indiqué aux Conditions Particulières	■	■	■
- dont biens à usage professionnel	- A concurrence de 4.000 €		■	■

VOS FRAIS ET PERTES CONSÉCUTIFS

RISQUES COUVERTS	MONTANTS DES GARANTIES	S	M	XL
Frais de relogement	1 an de loyers maximum	■	■	■
dont frais de logement temporaire	1 mois de loyer ou valeur locative mensuelle des locaux sinistrés	■	■	■
Perte d'usage des locaux	Valeur locative annuelle pendant 1 an	■	■	■
Perte des loyers	1 an de loyers maximum	■	■	■
Frais de démolition et de déblai	10% de l'indemnité	■	■	■
Frais de mise en conformité	10% de l'indemnité due au titre du bâtiment	■	■	■
Honoraires de l'architecte reconstruteur	5% de l'indemnité	■	■	■
Cotisation dommages-ouvrage	A concurrence de 16 fois l'indice FFB		■	■
Pertes indirectes	10% de l'indemnité		■	■
Honoraires d'expert	5% de l'indemnité		■	■

TABLEAU RECAPITULATIF DES GARANTIES PAR FORMULE (suite)

VOS GARANTIES DE RESPONSABILITE CIVILE ET DE DEFENSE-RECOURS SUITE A ACCIDENT				
RISQUES COUVERTS	MONTANTS DES GARANTIES	S	M	XL
Responsabilité civile vie privée, immeuble et divers				
Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels) Sans pouvoir excéder au titre :	4.600.000 € par sinistre	■	■	■
• des dommages corporels consécutifs à une intoxication alimentaire	1.144 fois l'indice FFB, maximum 5.000 €	■	■	■
• des dommages matériels et immatériels confondus	1.144 fois l'indice dont 572 fois l'indice pour les seuls dommages immatériels	■	■	■
• du vol par préposés ou enfants mineurs	capital mobilier selon la formule	■	■	■
• des dommages matériels au maître de stage	23 fois l'indice FFB	■	■	■
• de la pollution accidentelle	382 fois l'indice FFB	■	■	■
Responsabilité civile occupant des locaux assurés				
• À l'égard du propriétaire	- Dommages matériels : montant des dommages - Dommages immatériels : 305 fois l'indice FFB	■	■	■
• À l'égard des voisins et des tiers	- Dommages matériels : 3.050 fois l'indice FFB - Dommages immatériels : 305 fois l'indice FFB	■	■	■
Responsabilité civile voyage et villégiature				
À l'égard du propriétaire, des voisins et des tiers	- Dommages matériels : 305 fois l'indice FFB - Dommages immatériels : 31 fois l'indice FFB	■	■	■
Défense-recours suite à accident	4.800 € par litige et 15.245 € par année d'assurance	■	■	■
Assistance	Voir conditions générales	■	■	■
Protection juridique	Voir conditions générales	■	■	■

LES PROTECTIONS EN CAS DE VOL

Accès appartements	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Portes d'accès direct	1 serrure de sûreté	2 serrures de sûreté ou 1 système de fermeture à plusieurs points d'ancrage	<ul style="list-style-type: none"> 2 serrures de sûreté ou 1 système de fermeture à plusieurs points d'ancrage porte blindée de 1,5 mm d'épaisseur avec système anti-pinces (en cas de porte à double battant, le vantail dormant doit être bloqué). En cas d'absence de blindage : 1 alarme reliée avec un centre de télésurveillance
Parties vitrées à moins de 3 m du sol ou d'une surface d'appui	Aucune exigence	Appartement en RDC, soit : <ul style="list-style-type: none"> volets, persiennes, barreaux ou grilles produit verrier à éléments trifeuilletés Appartement en étage : libre	Au choix : <ul style="list-style-type: none"> volets, persiennes, barreaux ou grilles produit verrier à éléments trifeuilletés

Accès maisons	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Portes d'accès direct	1 serrure de sûreté	2 serrures de sûreté ou 1 système de fermeture à plusieurs points d'ancrage	2 serrures de sûreté ou 1 système de fermeture à plusieurs points d'ancrage
Portes d'accès indirect	1 serrure de sûreté	2 serrures de sûreté ou 1 serrure avec un système de blocage. Porte de garage : 1 serrure de sûreté	2 serrures de sûreté ou 1 serrure avec un système de blocage. En cas d'absence : 1 alarme reliée à un centre de télésurveillance
Portes d'accès aux dépendances	1 serrure de sûreté	1 serrure de sûreté	Porte pleine avec 1 serrure de sûreté
Parties vitrées, y compris sur les portes d'accès, à moins de 3 m du sol ou d'une surface d'appui	Aucune exigence	Au choix : <ul style="list-style-type: none"> volets, persiennes, barreaux ou grilles produit verrier à éléments trifeuilletés 	Au choix : <ul style="list-style-type: none"> volets, persiennes, barreaux ou grilles produit verrier à éléments trifeuilletés